

SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 7 MAI 2019

Vœux et questions des clubs

L'Assemblée Générale d'Été du District aura lieu le 21 juin 2019.

En application de l'article 12.5.2 des statuts du District

Les propositions de modifications aux règlements du District et les questions diverses doivent parvenir au Comité de Direction au moins trente (30) jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Afin que ces questions, vœux, soient préalablement étudiés par la mission juridique nous vous remercions de les faire parvenir **pour le 10 mai au plus tard.**

COMMUNIQUE AUX CLUBS

Lors de rencontres non concernées par la caisse de péréquation, nous invitons les clubs à bien vérifier que l'arbitre du match a bien été désigné de façon officielle avant tout règlement financier.

Attention : un arbitre bénévole ne doit pas demander de paiement.

CAISSE DE PEREQUATION

ATTENTION : Pour cette nouvelle saison les catégories U19D1 et U17D1 passent en caisse de péréquation, les arbitres de ces catégories seront payés par le District de l'Isère.

BONS DE FORMATION

Dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur Chapitre Formation, la FFF soutient les projets de formation. Il a été créé des bons formation destinés à financer une partie de votre participation aux différents modules des certificats fédéraux

Note : Dans le cadre de la Coupe de Monde Féminine 2019 et du programme Héritage 2019, l'utilisation des bons pour les éducatrices, dirigeantes et arbitres féminines est illimitée dans la limite du coût de la formation.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

EDUCATEURS		DIRIGEANTS	ARBITRES
Modules de formation : - U7 - U9 - U11 - U13 - U15 - Animatrice fédérale	Modules de formation : - U17/U19 - Séniors - Projet sportif et éducatif - Projet associatif - Certifications - Formations continues (3 et 4) - Modules complémentaires	PFFD (parcours fédéral de formation des dirigeants) - Connaissance de l'association (3 modules) - Gestion de club/ Gestion de projet (5 modules) - Gestion et ressources financières (2 modules) - Fonction employeur (2 modules) - Communication (4 modules)	Formation initiale d'arbitre Frais pédagogiques 90 € IR2F en charge de la gestion administrative Utilisation obligatoire du contenu pédagogique fourni par la DTA
NOUVEAUTE	DISPOSITIF ECHANGÉ	NOUVEAUTE	NOUVEAUTE
2 bons de 25 € pour chaque module de 16h	1 bon de 25 € par module de 16h ou moins dans la limite de 2 bons sur la saison	2 bons de 25 € pour chaque module de formation de 4h	2 bons
ÉDUCATRICES / DIRIGEANTES / ARBITRES FÉMININES (PROGRAMME HÉRITAGE 2019)			
Bons illimités dans la limite du coût de la formation			

Les bons de formation doivent être retournés au District de l'Isère. Date butoir dernier jour de la formation.

TRESORERIE LIGUE

Clubs non à jour au 20 mars 2019 (relevé n° 03)

Ci-dessous liste des clubs ayant un retrait de 4 pts, en application de l'article 47 des Règlements Généraux de la LAuRAFoot (relevé n°03).

520296 ABBAYE U.S. GRENOBLE
 533686 A. FRANCO PORTUGAISE F. VOIRON
 553399 AS DE CREMIEU
 582776 FOOTBALL CLUB AGNIN
 615032 LES METROPOLITAINS

TRESORERIE DISTRICT

RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION – DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

**LISTE CLUBS NON A JOUR DE TRESORERIE DISTRICT DEPUIS LE 15 JUIN 2018
(Clubs débiteurs de plus de 100 €)**

17-4 – Situation du Club en début de saison : Aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixé par le district. Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie.

Date d'émission du relevé le 04/06/2018

Les clubs ci-dessous ne sont pas à jour de trésorerie depuis le 15 Juin 2018.

554020 FUTSAL ISLE D'ABEAU
582472 AC MISTRAL
552916 LA MAISON DES HABITANTS
553080 TURCS DE MOIRANS
563927 AS MAHORAISE
581943 AS TURQUOISE
590490 FUTSAL CLUB MARTINEROIS
663904 ASS INTER ENTREPRISE DU GRESIVAUDAN
681566 PLANET PHONE 38
611693 ENERGIE SPORT

FORFAIT GENERAL SENIORS – U19

Du 24 au 29 Avril 2019

Amende 90 €

LA COTE ST ANDRE	D4
DOLOMIEU	D5
CROLLES	U19

FORFAIT GENERAL U17- U15

Du 28 Avril au 1° Mai 2019

Amende 68 €

O. VILLEFONTAINE	U17
CREYS MORESTEL	U15
VEZERONCE HUERT 2	U15D3

FORFAIT GENERAL FOOT A8

Du 30 Avril 2019

Amende 44 €

O. VILLEFONTAINE	U18FA8
------------------	--------

FORFAIT JOURNEE

Du 20 Avril 2019

Amende 32 €

PONT DE CLAIX	U15A8
---------------	-------

FORFAIT JOURNEE

Du 27 au 28 Avril 2019

Amende 32 €

SUSVILLE MATHEYSINE	D6
BOSS	D6
ST JOSEPH DE RIVIERE	FEMA8D2
DEUX ROCHERS	FEMA8D2
GRESIVAUDAN	U19D2
CREYS MORESTEL	U17D1
REVENTIN	U17D3
ST MAURICE L'EXIL	U17D3

CREYS MORESTEL	U15D3
SASSENAGE	U13D3
O. NORD DAUPHINE	U13D3
DOMENE	U13D4
VALONDRAS	U13D4
VALLEE DE L'HIEN	U13D4

**FORFAIT DANS LES 3 DERNIERES
JOURNEES**

Du 28 Avril 2019

Amende 228 €

CLAIX	FEMA11D1
-------	----------

**FORFAIT DANS LES 3 DERNIERES
JOURNEES**

Du 29 Avril au 5 Mai 2019

Amende 228 €

RUY MONTCEAU	FEMA8D1
CHIRENS	FEMA8D2
CESSIEU	FEMA8D2
FUTSAL PICASSO	FUTD1
PAYS VOIRONNAIS FUT	FUTD1

**FORFAIT DANS LES 3 DERNIERES
JOURNEES JEUNES**

Du 4 au 5 Mai 2019

Amende 124 €

CHARVIEU	FEMU18F
ARTAS CHARANTONNAY	U17D2
NIVOLAS	U17D3
LA MURETTE	U15D1
G. SUD DAUPHINE	U15D3
VEZERONCE HUERT	U15D3
CREYS MORESTEL	U15D3
DOMARIN	U13D2

ST GEOIRE EN VALDAINE U13D4
CESSIEU U13D4

NON SAISIE DE RESULTAS SUR FOOTCLUBS

Du 27 au 28 Avril 2019

Amende 11 €

RIVES U13D3
ABBAYE U13D2
TOUR ST CLAIR U13D1

NON SAISIE DE RESULTAS SUR FOOTCLUBS

Du 29 Avril au 5 Mai 2019

Amende 11 €

JARRIE CHAMP SA8ENTD1
NOTRE DAME DE MESSAGE U13D4
MISTRAL U13D4
GRESIVAUDAN U13D2
VALMONTAISE FA8D1
PAYS VOIRONNAIS FUT FUTD2
VIE ET PARTAGE FUTD1
RACING CLUB ALPIN FUTD1
O. VILLEFONTANE U13D4
GRENOBLE SPORT ENT EA11D1
EG2F U18FA8D1

FM NON TRANSMISE

Du 15 Avril 2019

Amende 75 €

CD DE VARCES ENTA11D1

FM NON TRANSMISE

Du 28 Avril 2019

Amende 75 €

CVL 38 FEMA8D2
MANIVAL 3 U13D3
VILLENEUVE 1 U13D3

DOLOMIEU U13D3
BOURGOIN 4 U13D3
RACHAIS 3 U13D4
GRESIVAUDAN 2 U13D4
QUATRE MONTAGNES U13D4
CHABONS 2 U13D4
ENT. FOOT ETANGS U13D4
NIVOLAS 2 U13D4
PAYS VOIRONNAIS 2 FUTD1

FMI NON TRANSMISE

Du 27 Avril 2019

Amende 75 €

BOURGOIN 3 CPU15A11R

FMI NON TRANSMISE

Du 4 au 5 Mai 2019

Amende 75 €

MURETTE U15D1
CESSIEU D6

NON RETOUR DU DEFI JONGLAGE

4° Tour Challenge Festival Isère U13

Amende 25 €

VILLENEUVE 2
VILLENEUVE 3
BAJATIERE
FONTAINE
RIVES
SEYSSINS 3
PIERRE CHATEL 1
PIERRE CHATEL 2
MONESTIER
BOURG D'OISANS
CVL 38 3
RUY MONTCEAU
DOLOMIEU 1
DOLOMIEU 2

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	district@isere.fff.fr
PRESIDENT	president@isere.fff.fr
VICE PRESIDENT DELEGUE	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
TRESORIER	tresorier@isere.fff.fr
COMPTABILITE	comptabilite@isere.fff.fr
SECRETAIRE GENERAL	secretaire-general@isere.fff.fr
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	elisabeth.belot@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	thomas.bartolini@isere.fff.fr
EDUCATEUR SPORTIF	david.cazanove@isere.fff.fr
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	jeremy.hugonnard@isere.fff.fr
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	nicolas.brotions@isere.fff.fr

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

DISCIPLINE : BENKIRAT A. – FC TOUR ST CLAIR – ECHINE A. – BENKIRAT A. – MEKKI H. – BARBIER K. – KOUBAA K. – PARVEDY T. – HAMILA S. – PUPINO N. – PLATEL Y. – BREZINS – CHAMMY B. – AINOUCHE M. – DESURMONT S. – FERKANE A. – BEDAR N. – FC PONT DE CLAIX – BREZINS – FIARD E.

APPEL : AS PONTCHARRA – TORTOSA L. – RUY MONTCEAU (2).

REGLEMENTS : AS PONTCHARRA – RIVES – ISLE D'ABEAU – CHAPUIS J. – LCA FOOT38 – AS GRESIVAUDAN – SEYSSINS.